



Destinataires :  
Membres du comité directeur de la ligue  
NPC d'Esgrime  
(Voir liste des présents)

Objet : Comité directeur du 9 Octobre 2013

Liste des 21 élus :

Nom	Prénom	Présent	Absent excusé	Absent non excusé	Observation
ALAVOINE	Bastien	x			
BIENFAIT	Philippe	x			
BLOT	Gérard	x			
BORDZAKIAN	Serge				
CASTANET	Yannick		x		Médecin Ligue
CHOTIN	Frédéric	x			
DESCAMPS	Arnaud	x			Vice Président
DEWASMES	Alain	x			
DIERKENS	Jean Maurice	x			
FAUQUEMBERGUE	Claude	x			Secrétaire
FLAMENT	Didier		x		
HANICOTTE	Hervé		x		Président CD62
HANICOTTE	Olivier				
KRAJ	Damien				
MARTIN-BOUYER	Luck	x			Président
MEIRELES (GLASSET)	Fabienne	x			Trésorière
PERCHE	Gilles		x		
REGNIEZ	Nicolas	x			Vice Président
VAESKEN	Ophélie		x		
VERBRACKEL	Rémy				
VERMANDEL	Sébastien				Vice Président
<b>Participants non élus</b>					
BOULANGER	Jean Loup				CTS
LAURENT	Emilie	x			Responsable Admin.
PERDU	Christian	x			Président CD59

Début de séance	:	9H10
Fin de séance	:	9H40
Effectif théorique	:	25 membres dont 6 féminines
Membres élus	:	21 dont 2 féminines
Effectif présent	:	13 élus + 2 non élus

=====

## Ordre du jour :

\_\_\_\_\_

### 1) Validation du CR du Comité Directeur du 28/09/2013 (30mn)

- Validation du CR du 28/09/2013
- Réorganisation du bureau de la ligue
- Informations fédérales
- Compte rendu des entretiens avec les candidats au poste de l'ATR
- Choix du candidat de l'ATR

### 2) Débats et Votes (45mn)

- Liens entre techniciens et élus
- Validation du choix du bureau pour l'embauche de l'ATR
- Contrat de travail de l'ATR
- Planning et horaires de travail des salariés
- Coût horaire de l'ATR dans les clubs
- Frais de déplacement

### 3) Discussions (45mn)

- Organisation de l'aide technique aux clubs de la Région
- Hiérarchisation des demandes
- ...

## Compte rendu :

### Accueil :

Le président accueille les nouveaux membres du comité directeur et ouvre la séance à 19h50

### 1) Validation du CR du Comité Directeur du 28/09/2013 (30mn)

- Validation du CR du 28/09/2013  
Après modification de la décision de mise en commun des quotas par l'émission de la proposition de la mise en commun des quotas.  
La mise en place d'un calendrier en commun sera établie entre toutes les Ligues de la zone sera mis en place au printemps prochain.  
CR Validé à l'unanimité.
  
- Réorganisation du bureau de la ligue.  
Proposition de la nomination de Frédéric Chotin comme Vice-Président chargé de l'ERFEC  
Proposition validée à l'unanimité
  
- Informations fédérales  
Club labellisé : le label arrive à la fin des 4ans.  
Le label d'école française d'escrime est prolongé d'un an.  
Les critères d'affiliation des clubs et de labellisation d'école d'escrime sont très proches.  
Ce label doit être une image vis-à-vis des partenaires pour les demandes d'aide  
L'idée est que s'il y a filiation il ya label d'école d'escrime.  
La décision n'est pas prise pour l'instant par la Fédération du la prolongation d'un an des autres labels : Attention ceux ci doivent être renouvelés.
  
- Cout des 2 € supplémentaires.  
Pour le même nombre de compétitions, l'ensemble des déplacements coute en moyenne 100€ de moins en voiture et 500€ de moins par le train
  
- Choix du candidat de l'ATR  
Stéphane Delengaigne a été préféré parce qu'il avait le diplôme de Maitre d'Armes et qu'il correspondait plus au poste envisagé.  
Attention, tous les clubs doivent définir un « document unique » qui justifie des risques encourus par les employés et les moyens mis en place pour éliminer ces risques

### 2) Débats et Votes (45mn)

- Liens entre techniciens et élus  
Remarques des échanges entre les élus et les techniciens :  
La journée des Educateurs est réservée aux techniciens : aucun représentant des clubs.  
Et pourtant certaines décisions sont prises à cette occasion et qui peut être perturbant pour les clubs.

Autrefois la journée des présidents reprenait les décisions prises à la réunion des éducateurs.

La réunion des éducateurs doit fixer le fil conducteur de la politique technique.

La suppression des loisirs a été prise parce que tout était un peu flou sur ces compétitions.

La présence de quelques représentants des clubs serait judicieuse pour donner leurs avis.

- Validation du choix du bureau pour l'embauche de l'ATR  
Validation à l'unanimité
- Contrat de travail de l'ATR  
CDD à temps partiel du 15/10 au 31/08  
Mise en place d'un CDI à partir du 1/09/14 avec une demande de sport emploi à la DRJS.  
Il est envisagé que la FFE nous apporte une aide fédérale puisque nous n'avons pas pour l'instant de CTS.
- Planning et horaires de travail des salariés  
La ligue va établir un créneau horaire où les ATRs interviendront pour la Ligue.  
Si la ligue a un besoin en dehors de ces créneaux il y aura décision entre la ligue et le salarié.  
Cela pour éviter ce qui est arrivé avec Nicolas et le club de Mouvaux où la Ligue n'était pas au courant
- Coût horaire de l'ATR dans les clubs  
Le bureau propose 15€ prix du salaire chargé.  
Le temps de déplacement ne doit pas être facturé.  
Le coût de déplacement : Aide de tous les clubs quelque soit la distance de ces clubs.  
Un coût au kilomètre défavorise les clubs les plus éloignées (Ex Maubeuge).  
L'établissement d'un coût moyen définit comme un forfait moyen pour toute intervention d'un ATR.  
Une proposition de 15€ de l'heure et 50€ de forfait est votée à l'unanimité pour un an
- Stage d'escrime artistique  
Demande de stage effectué par Nicolas Régnier  
Les gentilshommes de la brette veulent aussi organiser un stage avec les mêmes personnes.  
Nicolas essaye d'organiser un seul stage en collaboration avec les gentilshommes.  
La Ligue peut apporter une aide pour ce stage
- 1 Euro pour les Cds  
Validation à l'unanimité
- Aide au haut niveau  
Une aide au haut niveau est validée par le Comité Directeur.  
Le bureau est chargé de fixer le montant global suivant le nombre de licenciés du Haut Niveau : 2 Orléans, 1 Reims, 1 Talence 2 Insep 1 à Aix

### 3) Discussions (45mn)

- Organisation de l'aide technique aux clubs de la Région

Les 2 Atrs seront destinés en priorité des clubs pour développer le nombre de licenciés et d'envisager la création de nouveaux clubs dans la ruralité.

- Hiérarchisation des demandes

Privilégier les clubs en absence d'enseignant, ensuite les clubs ayant déjà un maitre d'armes, puis les clubs demandant des séances d'animations.

Critères : obligations de formation, (animateur ou éducateur).

Des formations seront mises en place le soir plutôt que pendant les vacances pour accueillir les personnes autres que lycéens. (Parent, Universitaire).

Le club qui n'a pas d'enseignant doit s'engager à former un de ses licenciés.

Demande actuelle :

Le club de Dunkerque n'a plus de maitre d'Armes dans 2 mois.

Mercredi 13h30 17h30

Vendredi 18h à 21h

Mardi de 18h30 à 20h30

Le club de Cassel demande le Mercredi 14h à 15h30 16h à 18h30

Le club de Mouvaux le lundi soir 18h30 20h

Vendredi 18h à 21 h

.

- Organisation de la DTN

DTN

Christain Peeters

DTN Adjoint

Florence Modaine

Chargé de Mission

Eric Sreki

Les chargés de formation de la DTN et l'IFFE vont contacter Jean Lou et Frédéric pour définir ce que prendra en charge l'ERFEC.

La séance est levée à 21h45

Le prochain comité Directeur aura lieu le 8 janvier 2014.